



MAIRIE
de
L O R M E S
B.P. N° 6
58140

Tél. : 03.86.22.31.55
Fax : 03.86.22.84.73

Lormes, le 03/09/2018

Le Maire de Lormes

aux conseillers municipaux

E-mail : contactmairielormes@lormes.fr

NF : JBM

OBJET : compte rendu d'activité du mois d'août

Madame, Monsieur le conseiller municipal,

Je vous adresse par le présent courrier des informations concernant les actions conduites pendant le mois **d'août 2018** par la municipalité.

N'hésitez pas à vous rapprocher de mes services, et notamment de Mme BOUTEILLE MARECHAL, secrétaire générale, si vous souhaitez approfondir un sujet.

Comme en juillet, le mois d'août a été très animé. Lormes, dont l'image est positive, prend pleinement sa part de « la vie en Morvan ». L'affluence, surtout pendant les trois premières semaines, a été importante. Nous ne disposons pas de statistiques précises, mais la circulation des personnes, les activités dans notre petite ville et ses alentours ont démontré cette remarquable attractivité. La dernière semaine du mois a été plus orientée vers la rentrée.

De nombreuses fêtes, des rassemblements de toute nature ont marqué cette période.

Tous les jours ou presque ont eu lieu des prestations musicales :

- jazz, avec notamment la présence de pianistes très connus le 16 et le 23 ,
- soirées musicales organisées dans des restaurants,
- concert de l'Orchestre de rue d'Amsterdam sur la place.

D'autres manifestations, comme la kermesse, une belle exposition de peintures ou un « parc de loisirs » ont aussi capté l'attention.

N'oublions pas le sport et ses concours (pétanque, pêche), la caravane du sport ou le passage de la course cycliste J.F. Bernard.

Les services techniques municipaux ont bien évidemment apporté, chaque fois que nécessaire, leur contribution.

Parmi les loisirs, **la baignade au Goulot** a été très fréquentée. Elle était placée, comme l'exige les textes, sous la surveillance d'un maître-nageur diplômé, très présent et actif. Il a notamment animé « Sauv'nage » pour l'apprentissage à la natation de plus d'une vingtaine de jeunes.

Sur un plan plus général, le mois d'août a été, comme habituellement, un temps de pause pour certains dossiers.

Notons cependant quelques points importants :

- **La Sous-Préfète de Château-Chinon**, Mme Colette Lanson, a pris ses fonctions le 6 août. Nous étions représentés.

- **M. Michel Zink**, qui sera reçu officiellement à l'Académie Française en octobre, était présent à Lormes. Il a confirmé tout l'intérêt qu'il portait à notre petite ville, à ses activités culturelles et à la vie de ses établissements scolaires.

- **Le tournage du film « Les vétos »**, présenté dans le compte-rendu d'activité du mois de juillet, se confirme de façon précise. Des hébergements ont été recherchés, en septembre et octobre, pour l'équipe technique (40 personnes) et les acteurs dans tout le secteur. Lormes prendra sa part. Des responsables du tournage, de passage sur place à partir du 20 août, ont confirmé leur engagement très positif. Une équipe est présente et prépare les décors dans l'ancienne école. Un accord a été trouvé pour la cohabitation dans l'ancien garage avec La Recycl et M. Doux. Nous restons à la Mairie en relation étroite avec les organisateurs pour faciliter leur travail qui mettra en lumière notre petite ville.

- **Le PLU** avance. L'enquête publique a pris fin le 4 août et le Commissaire enquêteur, M Lecas, a communiqué le procès-verbal de synthèse des interventions du public. Six personnes ont été reçues et ont présenté des observations très localisées. À noter qu'aucune remarque n'a été exprimée sur l'équilibre général du projet ni sur les modifications du périmètre délimité de l'Eglise. M. Lecas déposera son Rapport, dans le délai prévu d'un mois, début septembre. A partir de cette date, il sera procédé à la validation du dossier d'approbation par le Conseil Municipal, puis à la transmission à la Préfecture pour le contrôle de légalité.

- **La réflexion en interne sur la réglementation des boisements** est engagée. Près de quarante communes du Parc s'engagent dans cette voie, en lien avec le Conseil Départemental, pour éviter les boisements « en timbre-poste » et préserver les paysages remarquables. Des échanges avec les professionnels et les personnes concernées auront lieu, si possible, dès l'automne 2018.

- **La préparation du Forum des Associations** le 29 septembre se poursuit. Une réunion de travail aura lieu le mercredi 5 septembre à 18h30 à la Mairie. Merci à toutes les personnes intéressées de participer à cette rencontre.

- **L'association Pierre Malardier** a été créée le 2 août pour mieux faire connaître cet instituteur morvandiau qui fut député socialiste de la Nièvre en 1849. Auteur de nombreux

textes manifestant ses opinions démocratiques, il est mort à Lormes en 1894. L'Ecole Maternelle porte son nom.

- **Les logements à louer disponibles** sont : un T4, 1 ruelle des Champs-Monot (400 euros) et un T3 (logement social) rue du Pont National (375 euros).

- **Pendant la période caniculaire**, la Mairie a veillé à prendre contact avec les habitants susceptibles de rencontrer des difficultés. Lormes, classée en alerte, n'a pas connu de problèmes d'eau.

En négatif, il a été constaté de graves **défaillances dans le ramassage des ordures** dans les points d'apports volontaires (PAV). La Communauté de Communes, compétente en la matière, est intervenue pour améliorer la situation. Les déchets de verre ont enfin été ramassés le 18 août à Lormes. Le papier, en revanche, est resté sur place jusqu'au 24. Ce dossier fera l'objet d'un examen, voire d'une révision en profondeur, dans les plus brefs délais. Le Président Halliez en a pris l'engagement.

Autre difficulté : **Internet**, notamment Nordnet, qui a connu des pannes de longue durée le 10 et le 21 août.

Nous avons éprouvé un **moment de grande tristesse** en apprenant le décès de Pascal Robin le 13 août. Employé par la Communauté de Communes, il était le responsable de la déchetterie de Lormes.

Nous avons besoin de vous pour mener à bien les projets suivants (faites nous savoir si vous êtes intéressés) :

- **recensement 2019**
- **Recensement de biens sans maitres**
- **organisation du forum des associations le 29 septembre**
- **territoire zéro chômeur de longue durée**
- **organisation du rallye amandine le 23 septembre.**

Vous souhaitant bonne réception de cette note, veuillez recevoir mes respectueuses salutations.



Fidélisme
Perru

Fabien BAZIN
Maire de Lormes
Vice-président du Conseil Départemental de la Nièvre